

**MOUVEMENT POPULAIRE DE LA REVOLUTION
REPUBLIQUE DU ZAÏRE**

REGION DU KIVU

S/REGION DU NORD-KIVU

Masisi, le 12/10/1987.

ZONE DE MASISI

SECRETARIAT A LA MOP AP

N° 063/SZ/MOP AP/MAS/87.

TRANSMIS copie pour information aux:

- Secrétaire Régional du MPR chargé de la MOPAP au Kivu à Bukavu.
 - Président du Comité Populaire de Zone et Commissaire de Zone de Masisi à Masisi.
-

Au Citoyen Secrétaire S/Régional

OBJET:

INVASION DES PATURAGES DANS LA ZONE DE MASISI, FERMES DES CITOYENS SALUMU et NGUBA

Faisant suite à mon rapport d'hier, j'ai l'honneur de vous annoncer que le Citoyen Président du Comité Populaire de Zone et Commissaire de Zone de Masisi, accompagné du commandant de la gendarmerie Nationale, du Chef de Poste de l'AND et du Secrétaire à la MOPAP que je suis, s'est rendu à Kisuma pour se rendre compte de la situation.

De loin déjà, nous avons aperçu les débris des maisons saccagées. A notre arrivée, nous avons trouvé toute la population attristée par l'acte d'agression dont elle venait d'être victime.

C'est ainsi que nous nous sommes décidés d'escalader la montagne en vue de dialoguer avec les agresseurs à l'endroit où ils s'étaient attroupés. Quand ils nous ont aperçus, ils ont commencé à lancer des cris de guerre et des paroles désobligeantes.

En traversant le pâturage du Citoyen NGUBA, nous avons constaté la destruction de 2 maisons en planches et de plusieurs cabanes. Des haricots, des pommes de terre ainsi que des morceaux de planches étaient parsemés sur le sentier.

A notre arrivée au sommet, nous avons constaté la destruction de la maison du Citoyen SALUMU-HANGI. La destruction avait été tellement méchante et rancunieuse que même le pavement avait été démolí aux fins de s'en servir comme caillou. Il faut également noter que cette destruction s'était accompagnée d'un pillage systématique.

Pour réussir le dialogue avec les agresseurs, nous étions obligés de laisser les militaires à une certaine distance. A l'issue de ce dialogue, nous avons conclu que ce groupe d'agresseurs (environ 40 représentants) était organisé par un certain SEKANEGU de BUHUMBA village situé à proximité de la ferme du Citoyen SALUMU.

Après investigation, SEKANEGU avait perdu la cause au Tribunal de grande Instance de Goma et avait été dédommagé par le Citoyen NGUBA semble-t-il une somme de Zaïres un million.

A notre retour, le Citoyen Président du Comité Populaire de Zone et Commissaire de Zone a demandé à ces agresseurs de ne pas cultiver dans ces pâturages et d'attendre les dispositions de l'autorité.

Mes sentiments Civiques et Révolutionnaires,
Le Secrétaire Animateur Politique de Zone,

= KASONGO-MWISHUKO =